

M. l'Orateur: La présidence va permettre une dernière question supplémentaire après quoi nous passerons à l'ordre du jour.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il s'il est disposé à modifier la loi sur les allocations aux anciens combattants et à annuler la règle de l'année de résidence dans le cas des anciens combattants qui demeurent au Royaume-Uni?

L'hon. M. Dubé: Monsieur l'Orateur, la législature actuelle a sensiblement amélioré les lois sur les allocations et sur la pension d'invalidité des anciens combattants. J'ignore ce que fera la prochaine législature, mais nous sommes de plus en plus généreux.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre de nous faire part de l'ordre des travaux. A cause de mon inquiétude au sujet de la rupture des communications, j'ai oublié de lui demander l'ordre des travaux de la Chambre pour le reste de la semaine, pour la semaine prochaine et pour plus tard.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, les députés sont passablement au courant des travaux de demain mais je tiens à mentionner les ordres inscrits au *Feuilleton* dont j'aimerais que nous disposions avant de clore cette partie-ci de la session. Voici: Le bill S-9, qui n'exigera, sauf erreur, qu'un bref débat, les bills C-176, C-260 et C-261 ces deux derniers, bills budgétaires découlant du budget général des dépenses. Je signale aussi qu'on présentera un autre bill budgétaire découlant de l'exposé dit budgétaire du ministre en octobre, pour donner suite aux modifications fiscales de l'année civile actuelle; nous nous épargnerons ainsi les difficultés de procédure qui se seraient sans doute posées si nous avions tenté d'inclure dans un seul projet de loi tous les changements fiscaux de cette année et de l'an prochain. Ces bills ne seront pas nécessairement mis en délibération dans l'ordre que je vais suivre. Mais j'ai fait part aux leaders des partis d'opposition à la Chambre de mon désir de voir le projet de loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien et le bill sur la Commission canadienne du blé, qui en sont à l'étape de l'étude du rapport, réintégrer cette même étape ou à peu près, au début de la nouvelle session.

Monsieur l'Orateur, la terminaison de cette partie-ci de la session va dépendre de l'empressement de la Chambre à examiner les mesures que j'ai mentionnées et du moment où ces bills, notamment le bill C-259, recevront la sanction royale. J'ajoute, pour rassurer les députés, qu'au cas où les travaux de la Chambre ne seraient pas terminés jeudi prochain, j'annoncerai à dix heures que la Chambre ne siègera pas le lendemain et que nous prendrons des

mesures pour que les députés puissent se rendre dans leurs circonscriptions respectives sans encombre, comme il peut arriver en cette saison. Mais c'est peut-être trop anticiper pour l'instant. Je voulais néanmoins signaler la chose pour assurer aux représentants que dans un tel cas, ils pourront rentrer chez eux pour la Noël.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il également nous indiquer, avec les réserves compréhensibles qu'il vient de mentionner, quand nous devrions revenir et s'il a pu apprendre de son voisin à la Chambre, une fois que nous serons revenus, combien de temps nous resterons avant de nous lancer dans d'autres aventures.

L'hon. M. MacEachen: Cette dernière question est vraiment futile et le député ne l'a certainement pas posée sérieusement. J'ai différentes dates en vue que j'aimerais proposer sous la forme d'une motion indiquant quand nous reviendrions et quand nous commencerions la nouvelle session, mais je voudrais d'abord entrer en rapport avec les leaders de la Chambre à ce sujet avant de proposer cette motion ou de l'annoncer. Je n'ai aucune notion de ce qui se passe à l'autre endroit . . .

M. Bell: Il s'y tient une veillée funèbre.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. MacEachen: . . . mais j'espère qu'ils en décideront eux-mêmes.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, doit-on déduire de ce que le président du Conseil privé vient de déclarer que le gouvernement désire que nous en terminions avant le congé avec les travaux qu'il veut voir terminés au cours de cette session et qu'alors il s'agira simplement d'un ajournement remettant la prorogation jusqu'à la date de notre retour?

L'hon. M. MacEachen: Oui, je pense que ce sont les intentions du gouvernement pour différentes raisons.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Je crois que nous sommes «bâillonnés» par l'installation d'amplification du son. Quand ce sont les députés ministériels qui parlent, nous les entendons, mais quand ce sont ceux de l'opposition, nous n'entendons rien.

• (3.30 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 15 décembre, de la motion de 3^e lecture, présentée par l'honorable M. Benson, du bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, ainsi que de l'amendement proposé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) (p. 10464).